Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DGS-urgent

Liste de diffusion DGS-Urgent - Service pour les professionels de la santé

❗ Liste des messages d'alertes

Le **31/07/2020 16:17** Réf : **2020-INF-40** Objet :

APPROVISIONNEMENT EN MASQUES ET EQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELS

APPROVISIONNEMENT EN MASQUES ET EQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELS

Mesdames, Messieurs,

Depuis le début de l'épidémie de Covid19, l'Etat a organisé la distribution de masques et de certains équipements de protection individuelle (EPI) aux acteurs des secteurs sanitaire et médico-social.
Pour approvisionner les établissements et services en masques et équipements de protection individuelle lors de la crise, les autorités ont mis en œuvre une chaîne logistique exceptionnelle.

La fin du dispositif de distribution de ces équipements par Santé publique France est programmée en semaine 40 (du 28 septembre au 4 octobre).

Tous les professionnels de santé du secteur ambulatoire doivent donc s'organiser pour être en capacité de s'approvisionner de manière autonome à partir du 5 octobre. Dès aujourd'hui, il est donc fortement conseillé d'anticiper en commençant à passer des commandes auprès de vos fournisseurs habituels.

Par ailleurs, chaque professionnel de santé est invité à constituer un stock de sécurité de masques chirurgicaux et FFP2 et autres EPI nécessaires à la prise en charge de patients Covid (gants, blouses, charlottes, tabliers, lunettes) correspondant à 3 semaines de consommation en temps de crise épidémique.

Nous vous informons qu'un stock stratégique national de

masques chirurgicaux et FFP2 de 10 semaines de consommation de crise est en cours de constitution, couvrant le délai d'approvisionnement à l'international avec une marge de sécurité. Concernant les EPI hors masques, un stock mensuel national a été constitué pour effectuer les prélèvements et tests biologiques spécifiques Covid et pour la prise en charge des patients Covid en ville.

Nous vous remercions de votre attention.

Katia Julienne
Directrice générale de l'offre de soins
Pr. Jérôme Salomon
Directeur général de la santé
Virginie Lasserre
Directrice générale de la cohésion sociale

Source : Direction générale de la Santé
14, avenue Duquesne
75007 PARIS
Juillet 2020

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère des Affaires Sociales et de la Santé

Plan du site (../inter/plan_site.jsp)
Mentions légales (../inter/mentions_legales.jsp)
Contact (../inter/contactsSite.do)

www.legifrance.gouv.fr (http://www.legifrance.gouv.fr)
www.service-public.fr (http://www.service-public.fr)
www.gouvernement.fr (http://www.gouvernement.fr)
www.france.fr (http://www.france.fr)